



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

Madame la Préfète
Préfecture du Puy de
Dôme 18 Boulevard
Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand le 24 avril 2020

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 Mai 2020

Madame la Préfète,

Depuis le début de la pandémie et du confinement, des centaines de milliers d'agents sont en première ligne pour rendre le service public. Depuis le début, la Coordination Syndicale Départementale du Puy de Dôme vous enjoint à leur permettre d'exercer leurs missions tout en leur assurant la sécurité et la santé tout comme le prévoit l'article 23 de la loi 83-634.

Au lieu de vous attacher à vous assurer de cette mise en sécurité de ces centaines de milliers de salariés, vous avez pris le risque de favoriser la propagation du virus en menaçant de sanctionner les agents qui feraient légitimement usage de leur droit de retrait. Vous avez également pris très rapidement des dispositions pour permettre aux collectivités de retirer des jours de congés annuels aux agents, qu'ils soient en poste physique, en télétravail ou en autorisation spéciale d'absence.

Alors qu'il aurait été normal, dans une période de crise que le gouvernement assume ces responsabilités, notamment envers les agents publics, il n'a eu de cesse de casser leurs droits.

Le préavis du mois d'avril que vous avez jugé inopportun a permis au contraire à de nombreux agents publics de faire valoir leurs droits malgré vos tentatives d'intimidation. Alors que nombre de nos collègues risquent chaque jour leur vie et celles de leurs proches parce que votre gouvernement est incapable de leur fournir les moyens de protection nécessaires et entrave leur droit de retrait, nous estimons parfaitement indécent et inacceptable que vous vous soyez permis de leur dénier le droit de se défendre par le dernier moyen à leur disposition, à savoir leur droit constitutionnel de grève.

Au regard des graves carences en matière de mesures sécurisantes pour les agents et salariés de notre champ fédéral, salariés qui devraient reprendre une activité en présentiel, de l'absence de réponse aux légitimes revendications de ces mêmes salariés

Préavis de grève adressé ce jour à Monsieur le Président du Centre de Gestion 63 de la FPT
Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91 Email: csd63cgt@gmail.com

La fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des : services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements; centres d'incendie et de secours (Sapeurs Pompiers); préfectures; secteurs publics et privés du logement social; secteurs privés des eaux et de la thanatologie (Pompes funèbres)



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

et agents publics, au regard des reculs sociaux imposés pendant la période de confinement, la Coordination Syndicale Départementale du Puy de Dôme prend une fois de plus ses responsabilités en déposant à nouveau un préavis de grève.

La date du 11 mai apparaît dans le paysage comme la date du début du déconfinement choisi pour contraindre les salariés à retourner sur leur poste de travail alors que les masques manquent toujours, que les mesures barrières seraient difficilement applicables et qu'aucune mesure de dépistage cohérente n'ait été prise pour avoir une politique préventive vis-à-vis de la propagation du virus. Comme l'indique le communiqué de presse de la CGT en date du 20 avril et intitulé « Pas de protection, pas de reprise dans les établissements scolaires » : À l'école comme ailleurs, pas de protection, pas de travail !

La CGT demande que la réouverture des crèches, des écoles et des établissements, soit reportée au moment où le consensus scientifique et la généralisation des mesures de protection et de test le permettront. C'est pourquoi nous exigeons des réponses, avant d'envisager une reprise à partir du 11 mai pour que celle-ci se déroule dans des conditions de sécurité sanitaire indiscutables. Cela passe par la disponibilité des gels hydroalcooliques et des masques à l'usage des personnels et étendus à l'ensemble des salarié.e.s et de la population, la systématisation des tests, ainsi que des mesures de surveillance épidémiologique opérationnelles.

Les agents de la Fonction publique et les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social), sur l'ensemble du territoire, ne mettent pas en suspens leurs revendications et ne se satisfont pas de la suspension des réformes en cours, d'autant que votre projet d'agenda social confirme que vous comptez bien les mettre en œuvre dès que possible.

La Coordination Syndicale Départementale du Puy de Dôme reste déterminée dans la période actuelle et avec les agents et salariés de notre champ, nous portons les revendications suivantes :

- L'arrêt de tous les services non essentiels à la continuité de la nation et la mise en autorisation spéciale d'absence des agents avec maintien intégral de traitement et des primes ;
- La mise à disposition immédiate de moyens de protection des agents en première ligne dans les collectivités, assurant les services essentiels et indispensables envers la population
- Un dépistage systématique et massif des personnels **avant toute reprise d'activité**
- Refus de toutes suppressions ou imposition de congés et RTT et donc l'abrogation de l'ordonnance 2020-430 du 15 avril 2020 ;

Préavis de grève adressé ce jour à Monsieur le Président du Centre de Gestion 63 de la FPT
Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91 Email: csd63cgt@gmail.com

La fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des : services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements; centres d'incendie et de secours (Sapeurs Pompiers); préfectures; secteurs publics et privés du logement social; secteurs privés des eaux et de la thanatologie (Pompes funèbres)



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (Comité Technique, CHSCT, Comité médical ...).

Bien entendu, après avoir analysé la situation et fait le constat qu'elle résulte des politiques menées depuis trop longtemps les revendications suivantes restent d'actualité :

- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement
- L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » ;
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit constitutionnel de grève ;
- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine ;
- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics ;

Dans la période actuelle, afin de permettre aux personnels du champ de notre fédération, le cas échéant, après extinction de toutes les autres voies possibles, de se mettre en grève, pour défendre leur santé et leurs intérêts et ceux des usagers, porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action.

La Coordination Syndicale Départementale (C.S.D) du Puy de Dôme, sous couvert de la Fédération CGT des Services publics, dépose des préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 mai 2020 :

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel. Veuillez agréer, Madame la Préfète, l'assurance de notre haute considération.

Pour la C.S.D C.G.T

**l'Animateur Départemental
Aodren LE GUERN**

Préavis de grève adressé ce jour à Monsieur le Président du Centre de Gestion 63 de la FPT
Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91 Email: csd63cgt@gmail.com

La fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des : services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements; centres d'incendie et de secours (Sapeurs Pompiers); préfectures; secteurs publics et privés du logement social; secteurs privés des eaux et de la thanatologie (Pompes funèbres)